

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 36 (1891)
Heft: 4

Nachruf: M. Jean Lecomte, ingénieur, appointé de pionniers
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Le *Diritto* annonce la mort à Florence d'un des anciens compagnons d'armes du prince Napoléon, le général Ulloa, le vaillant défenseur de Venise en 1848-49. Né à Naples en 1810 et officier napolitain il fut de ceux qui, envoyés en 1848, en Lombardie avec le corps du général Pepe, ne voulut pas répondre au rappel du roi repentant. Devenu général, il résida ordinairement à Paris après la chute de Venise et reprit du service actif pour la campagne de 1859 comme un des divisionnaires du prince Napoléon. Il partagea la mauvaise fortune du 5^e corps et, après Villafranca, il revint à Paris. Il y resta jusqu'en 1880, époque où il rentra en Italie et se fixa à Florence.

Ses obsèques, qui ont eu lieu le 13 avril, ont réuni une foule considérable et sympathique.

Pendant ses séjours à Paris, Ulloa écrivit bon nombre d'ouvrages militaires fort estimés, dont les principaux ont les titres ci-après, d'après le *Diritto* :

Tattica delle tre armi. — Napoli considerata politicamente e militarmemente. — Sull'organizzazione dell'armata napoletana. — Istruzioni sul tiro per i sottufficiali di artiglieria. — Dell'arte della guerra. — Guerra dell'indipendenza italiana nel 1848-49. — Del carattere bellicoso dei Francesi e delle cause dei loro ultimi disastri. — Dei tempi contrari alla comparsa dei grandi Capitani.

Etats-Unis. Curieuse coïncidence. Au moment où, dans notre dernier numéro, nous entretenions nos lecteurs du grand général américain Sherman et de ses exploits contre l'habile antagoniste que lui opposèrent les confédérés dans la campagne de 1864-1865 en la personne du général Johnston, ce dernier suivait son vainqueur dans la tombe. Il vient de mourir à New-York entouré de l'estime de tous. Les journaux du Nord comme du Sud parlent avec éloges du brave capitaine et de son honorable carrière.

M. et M^{me} **Lecomte**, colonel, M^{me} **Elisabeth Gagnebin** et leurs familles font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher fils, frère, neveu, cousin et fiancé,

**M. Jean Lecomte, ingénieur,
appointé de pionniers,**

décédé le 5 avril à l'école des sous-officiers et aspirants du génie, à Berne, à l'âge de 22 1/2 ans, après une courte et douloreuse maladie.

L'enterrement a eu lieu mardi 7 avril, à Berne, par les soins de M. le colonel Blaser, commandant de l'école, avec départ de l'hôpital de l'Isle à 2 1/2 heures et culte à 2 heures.

Par le présent avis, qui tient lieu de faire-part, les parents affligés expriment aussi toute leur reconnaissance pour les nombreux témoignages de sympathie donnés, ainsi que pour les hommages au cercueil du cher défunt.

Lausanne, 15 avril 1891.

Job I, 21.